

RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01384
Numéro SIREN : 921 918 348
Nom ou dénomination : 7E

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2023 sous le numéro de dépôt 259

7E

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège Social : 27 Parc d'activités du Châlet
22250 BROONS

RCS SAINT MALO 921 918 348

DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 20 DECEMBRE 2022

L'an 2022, le 20 décembre, les actionnaires de la société 7E, société par actions simplifiée, au capital de 6000 euros, ont adopté à l'unanimité les décisions suivantes se rapportant à :

- Prise de participation : mandat à conférer
- Autorisation d'un nantissement d'actifs dans le cadre des emprunts bancaires
- Changement de président
- Nomination d'un nouveau directeur général
- Autorisation d'une cession d'actions et agrément du cessionnaire
- Mise à jour des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

Etant rappelé qu'aux termes de l'article 30, 3 des statuts, il est expressément prévu que

3 - Actes

Les associés peuvent, à l'unanimité, prendre les décisions dans un acte sous seing privé.

L'apposition des paraphe et signatures de tous les associés, soit sur le même document, soit séparément, sur des documents identiques, vaut prise de décision.

Une copie de l'acte signé est transmise au commissaire aux comptes. L'original de l'acte reste en possession de la société.

PREMIERE DECISION

Les actionnaires approuvent, à l'unanimité, l'acquisition par la société des 750 actions représentatives du capital social de la société E-NOV'CAR IMPORT, société par actions simplifiée à actionnaire unique, au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé 8 Rue Gustave EIFFEL - 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 501 657 282, moyennant le prix de 1 400 000 euros.

Ils donnent en conséquence, pouvoirs à Monsieur Hervé BOUR, actionnaire, et la société PLF, directeur général, aux fins de régulariser les actes devant concourir à la cession.

DS
HB

DS
SA

DS
BM

DEUXIEME DECISION

Les actionnaires approuvent à l'unanimité la souscription par la société de deux emprunts bancaires destinés à financer l'acquisition, objet de la décision précédente, auprès de BPI FRANCE et du CREDIT AGRICOLE DES COTES D'ARMOR, confirmant avoir une parfaite connaissance des caractéristiques desdits prêts, savoir :

Prêt Moyen Terme CRCA n° 10001283918

Montant : 840 000 €

Objet : acquisition de titres de sociétés

Durée : 84 mois

Taux : taux annuel fixe de 3,67 %

Prêt Moyen Terme BPI

Montant : 560 000 €

Objet : acquisition de titres de sociétés

Durée : 84 mois

Taux : taux annuel fixe de 3,95 %

Remboursement au moyen de 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus

Ils approuvent, en conséquence, les garanties prévues auxdits prêts, à savoir le nantissement des 750 actions de la société E-NOV'CAR IMPORT au bénéfice du CREDIT AGRICOLE DES COTES D'ARMOR.

TROISIEME DECISION

Les actionnaires prennent acte, à l'unanimité, de la démission par la société CELYS de son mandat de président à la date du 22 décembre 2022 et décident de nommer, en qualité de nouveau président, la société LA2H, société par actions simplifiée, au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 29 Chemin de la Botte - FRONTIGNY - 57 245 MECLEUVES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 921 695 532, pour une durée indéterminée à compter du 22 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

Les actionnaires nomment, à l'unanimité, la société CELYS, précédemment président de la société, directeur général de la société pour une durée indéterminée à compter du 22 décembre 2022.

CINQUIEME DECISION

Les actionnaires autorisent, à l'unanimité, la cession par Monsieur Hervé BOUR de 200 actions au bénéfice de la société LA2H, société par actions simplifiée, au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 29 Chemin de la Botte - FRONTIGNY - 57 245 MECLEUVES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de METZ sous le numéro 921 695 532, et agréent en conséquence cette dernière en qualité de nouvel actionnaire.

DS
HB

DS
sl

DS
BM

SIXIEME DECISION

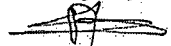
Les actionnaires, en conséquence des décisions précédentes, décident à l'unanimité de supprimer le titre VII des statuts à titre d'actualisation.

SEPTIEME DECISION

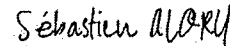
Les actionnaires confèrent tous pouvoirs au cabinet SSJ AVOCAT aux fins d'effectuer les formalités découlant des présentes décisions auprès du greffe du tribunal de commerce de ST MALO.

LES ACTIONNAIRES

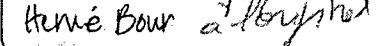
PLF

DocuSigned by:

CC5446B1843C44D...

CELYS

DocuSigned by:

FCBF0666BE67472...

Hervé BOUR

par copie certifiée conforme à l'original
DocuSigned by:

9158DAF01912432...